

### Avant de partir pour la collecte

N'oubliez pas de prendre :

1. Autant de questionnaires EFL HOMMES que de feuilles de logement
2. Autant de notices EFL que de questionnaires EFL



Pour certaines communes, il existe aussi une version FEMMES du questionnaire de couleur verte. Ne pas se tromper de version de questionnaire.

Remarque : en moyenne, vous utiliserez moins de questionnaires EFL HOMMES que de feuilles de logement. Pensez à rapporter le surplus de questionnaires à la mairie.

### Le dépôt des questionnaires EFL

**1<sup>er</sup> cas :** si le logement est occupé à titre habituel et vous avez contacté des habitants :

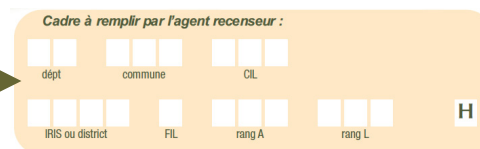
1. Cochez la case EFL de la feuille de logement en même temps que le cadre agent recenseur (avant de déposer les questionnaires)
2. Déposez les documents du recensement
3. Présentez l'enquête EFL aux habitants du logement
4. Demandez « combien d'hommes majeurs vivent dans ce logement ? » :




Il s'agit des hommes nés avant l'année 1993

**si des hommes majeurs vivent dans le logement :**

- prenez autant de questionnaires EFL à remettre au logement que d'hommes majeurs
- remplissez pour chaque questionnaire EFL le cadre agent recenseur en renseignant l'identifiant du logement
- remettez une notice EFL pour le logement

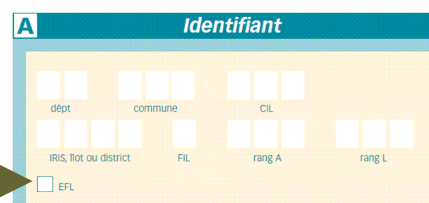


**si aucun homme majeur ne vit dans le logement :**

- le logement n'est alors pas concerné par l'enquête famille et logements
- il n'y a aucun questionnaire EFL à déposer

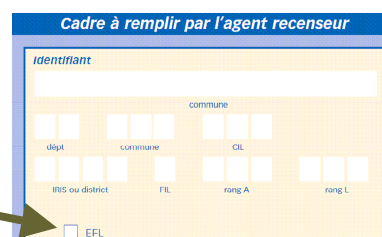
**2<sup>ème</sup> cas :** si le logement est occupé à titre habituel mais vous n'avez contacté aucun habitant (absence de longue durée, impossible à joindre ou refus) :

1. Établissez une feuille de logement non enquêté pour le recensement
2. Cochez la case EFL de la feuille de logement non enquêté



**3<sup>ème</sup> cas :** si le logement n'est pas occupé (vacant) ou occasionnellement (résidence secondaire) :

1. Remplissez une feuille de logement
2. Cochez la case EFL de la feuille de logement




N'oubliez pas dans tous les cas de mettre à jour votre carnet de tournée : nombre de questionnaires EFL déposés ou logement non concerné par l'EFL le cas échéant

### La récupération des questionnaires EFL

Utilisez votre carnet de tournée pour repérer les logements où vous avez déposé des questionnaires EFL :




Récupérez les questionnaires EFL en même temps que ceux du recensement

Demandez d'abord les questionnaires du recensement (feuille de logement et bulletins individuels)

Une fois la feuille de logement et le ou les bulletins individuels récupérés :

1. Vérifiez que la case EFL de la feuille de logement est bien cochée



2. Vérifiez le nombre de questionnaires EFL récupérés pour le logement :

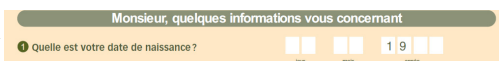


Le nombre de questionnaires EFL doit correspondre au nombre de bulletins individuels remplis pour des HOMMES nés avant 1993

- s'il manque un ou plusieurs questionnaires EFL, demandez aux habitants du logement de vous les remettre si c'est un oubli

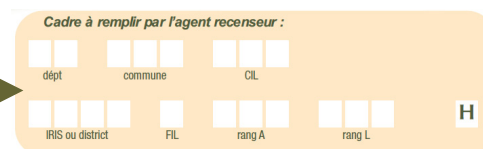
- si un ou plusieurs questionnaires EFL ont été remplis à tort, c'est à dire pour un mineur ou pour une femme, conservez ces questionnaires

3. Vérifiez que la date de naissance est bien renseignée sur chaque questionnaire EFL remis pour ce logement (question 1):



- si la date de naissance est absente ou incomplète sur un questionnaire EFL, demandez aux habitants du logement de la compléter

4. Vérifiez que vous avez bien renseigné l'identifiant logement de chaque questionnaire EFL dans le cadre agent recenseur



5. S'il manque des questionnaires EFL après la récupération :

- Indiquez dans votre carnet de tournée le nombre de questionnaires EFL manquants

6. Rangez tous les questionnaires EFL et les bulletins individuels récupérés à l'intérieur de leur feuille de logement :

- Ne mettez pas de bulletins individuels à l'intérieur d'un questionnaire EFL

- Ne mettez pas la feuille de logement à l'intérieur d'un questionnaire EFL



N'oubliez pas de mettre à jour votre carnet de tournée : nombre de questionnaires EFL récupérés, nombre de questionnaires EFL manquants le cas échéant